



# LES MURMURES DU TALENT



Bulletin officiel de la commune de St-Barthélemy

N° 9 – Septembre 2020

## Billet de la Municipalité

Chères Agaces,

La vie reprend progressivement ses droits après ce terrible épisode de COVID-19, qui n'est encore de loin pas terminé. Nous devons tous apprendre à vivre avec ce maudit virus jusqu'à la mise sur le marché d'un vaccin qui, on l'espère, arrivera le plus vite possible.

Cette période a mis à mal nos vies, notre économie et aussi nos certitudes. Qui aurait pu croire qu'au 21<sup>ème</sup> siècle une chose pareille puisse arriver ? Ici, encore une fois, je veux remercier toutes celles et tous ceux qui ont maintenu notre pays, notre canton et notre commune à flot durant ce confinement de presque 3 mois. Une pensée très particulière pour nos soignants, nos employés des magasins, nos postiers et nos éboueurs qui ont assuré le maintien de la vie. Notre pays a su trouver des solutions grâce à un Conseil Fédéral uni qui s'est plus que dépensé pour trouver les meilleures solutions. Notre Conseil d'Etat a lui aussi joué son rôle et c'est désormais lui qui doit assurer la continuité. Vos Autorités communales ont elles aussi agi durant cette période en venant en aide à nos entreprises locales, qui sont locataires de notre commune, en annulant les loyers de ces dernières durant la période de confinement.

Toutes ces initiatives fédérales, cantonales et communales poursuivaient toutes le même but : éviter une catastrophe sociale après une catastrophe sanitaire. A l'heure où j'écris ces lignes, les incertitudes, les doutes et les peurs sont encore grands pour notre futur mais il faut rester positif et lutter encore et encore pour trouver cette énergie et cette force pour un futur radieux.

Ce billet que je vous écris sera pour moi l'un des derniers car comme vous le savez, j'ai décidé de mettre un terme à mon activité de Syndic au 30 juin 2021 après plus de 23 ans à la tête de l'exécutif communal. Je le ferai sans amertume ni regret tant votre confiance en ma personne a été grande durant toutes ces années. Notre journal communal ne sera publié qu'une seule fois cette année en raison du COVID-19. Permettez-moi de vous souhaiter en avance un automne radieux, un bel hiver, d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout protégez-vous bien, ne laissez aucune chance à ce virus en respectant les consignes, restez tous en bonne santé.

En toute Amitié  
Dominique Dafflon  
Syndic de St-Barthélemy

# Décisions du Conseil communal

## Séances du Conseil communal de St-Barthélemy le lundi 16 décembre 2019 et le lundi 22 juin 2020

Lors de ces séances, les conseillères et conseillers ont accepté :

- le préavis n° 05/2019 relatif à la réponse de la Municipalité à la motion Mireille Fitzé : étude et exécution d'un cheminement dédié à la mobilité douce entre St-Barthélemy et Echallens ;
- le préavis n° 07/2019 relatif au budget 2020 ;
- le préavis n° 01/2020 relatif à la gestion et aux comptes de l'exercice 2019.

### Prochaines séances du Conseil communal :

Le lundi 28 septembre à 20h à la grande salle

Le lundi 26 octobre à 20h (lieu à définir)

Le lundi 14 décembre à 20h (lieu à définir)

Pour rappel, les séances sont ouvertes au public !



## Infos municipales

### Sacs taxés en vente à la commune

La commune tient à vous rappeler que des rouleaux de sacs poubelles taxés (17 et 35 litres) sont en vente au bureau communal au prix de Frs 10.00 le rouleau de 17 litres et Frs 19.50 le rouleau de 35 litres.

\*\*\*\*\*

### Relevé des compteurs



Durant le mois de novembre, le préposé M. Lucas Zürcher procédera au relevé des compteurs d'eau sur l'ensemble du territoire communal. Nous vous remercions de lui faire bon accueil.

\*\*\*\*\*

### Chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au Contrôle des habitants, jusqu'au 15 mars 2021 :



- les chiens achetés ou reçus en 2020 ;
- les chiens nés en 2020 et restés en leur possession ;
- les chiens donnés, vendus ou euthanasiés en 2020 ;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2019 et restés chez le même propriétaire sont enregistrés d'office ; il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

### Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les normes ci-après :

#### Emondage des haies



- à la limite de la propriété ;
- à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.



#### Elagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs : à 2, 50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

\*\*\*\*\*

## Etat civil



### Arrivées du 01.11.19 au 31.08.20

AUBERT Jacques	HUBER Vincent
BACHMAYER Beatrix	INGOLD Delphine
BADINI Arnaud	IRIGDYEN Julien
BADINI Laureen	KÄGI Jean-Marc
BADINI Noémie	LECHEREN Tania
BEHRENS Christian	LEHMANN Lucas
BETTEX Thierry	LEROY Manon
BONZON Marie-Claire	MEYER Céline
BONZON Patrick	MEYER Raphaël
CABAYÉ Paul	MICHEL Kelly-Jane
CHATELAIN Marie	PINHO DUARTE Hélder Miguel
DUCRY Aurélie	RIBEIRO DA SILVA Vitor Manuel
FAVRE Adrienne	ROULIER Valérie
FAVRE David	ROVIRA Laura
FRANÇOIS William-Alexandre	SALTON Lyam
GOUEL Audrey	SALTON Nathalie
GRIMON Joël	WIDMER Aline
HAMMAMI EP ARFAOUI Sana	ZWALD Ghalia
HUBER Florent	ZWALD Jean-Marc

### Naissances du 01.11.19 au 31.08.20

MAHMOUD Malek	09.11.2019
COTTIER Mélodie	15.12.2019
TAUXE Olivia	27.12.2019
SASINKA Tya	15.01.2020
PISCITELLI Nayel	16.01.2020
FERRO Celio	27.01.2020
ROULIN Mike	30.01.2020
DUFÉY Victoria	05.02.2020
ZWALD Anyssa	03.03.2020
FRANÇOIS James	17.04.2020
MEYER Maxence	18.08.2020



### Décès du 01.11.19 au 31.08.20

BESNARD Noémie	19.05.2020
BÜHLER Roland	28.06.2020
FAVRE Léon	12.08.2020

**Nombre d'habitants** au 31.08.2020 : **795**

## Fenêtre de l'Avent de la commune

Quelle chance !

Le Père Noël et son fidèle compagnon l'âne se sont à nouveau arrêtés à St-Barthélemy le jeudi 5 décembre dernier afin de saluer les nombreux enfants et parents présents ce soir-là.

La fenêtre de l'Avent de la commune a de nouveau connu un grand succès pour la plus grande joie de la Municipalité.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée et nous nous réjouissons déjà de la prochaine édition qui aura lieu **le jeudi 10 décembre 2020 dès 18h30 à la grande salle.**



## Rencontre avec nos jeunes citoyennes et jeunes citoyens

La Municipalité a eu le plaisir de rencontrer ses jeunes citoyennes et citoyens le lundi 25 novembre 2019 à l'Auberge du Talent. Cinq personnes ont répondu favorablement à cette invitation sur les dix qui étaient invitées. L'exécutif tient à remercier ces jeunes pour leur présence et leur souhaite plein succès dans leur vie privée et professionnelle. Elle se réjouit d'ores et déjà de rencontrer « les futurs » jeunes citoyens.



*De gauche à droite : Victor Favre, Arnaud Loison, Jean-Sébastien Berset, Alexandre Natale, Dominique Dafflon, Pamela Burdet, Dimitar Spasov, Loris Pirrello et Vilma Pirrello*

## Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août

En cette période très particulière, notre Autorité a décidé, malgré tout, de faire confiance en ses sociétés locales et d'accepter qu'elles organisent la fête nationale du 1<sup>er</sup> Août à St-Barthélemy.

Voici deux images qui résument parfaitement l'ambiance de la soirée.



La Municipalité tient à remercier ses sociétés locales qui ont organisé cette belle manifestation et œuvré afin que tout se déroule de la meilleure des manières et plus particulièrement M. David Favre qui s'est occupé de la coordination de la fête et qui a tout mis en place pour que les mesures sanitaires soient respectées.





# S'engager pour la vie publique au niveau communal et régional

Au printemps 2021, comme tous les 5 ans, auront lieu des élections générales pour le renouvellement de nos Autorités communales.

**5 conseillères municipales ou conseillers municipaux** seront élus à l'exécutif et **35 conseillères communales ou conseillers communaux** seront élus au législatif, selon le système majoritaire à 2 tours. Âgé-e-s de 18 ans au moins, toute citoyenne ou citoyen suisse ou de nationalité étrangère au bénéfice d'un permis de séjour (C), en Suisse depuis 10 ans et établi-e-s dans le Canton de Vaud depuis au moins 3 ans, peut faire acte de candidature. Il n'est pas nécessaire d'être membre d'un parti, par contre l'intérêt pour la vie publique à St-Barthélemy est essentiel. Êtes-vous intéressé-e ? Pour en savoir plus :

- Venez à l'une des prochaines séances du Conseil communal. Elles sont publiques. Prochaine date : 28 septembre à 20h.
- Peut-être connaissez-vous déjà un-e des membres du Conseil communal ou de la Municipalité actuels ? Questionnez-les.
- Vous pouvez aussi contacter le Président du Conseil communal, M. Alain Favre au 079/669 37 04 ou par courriel [alain.favre@anitech.ch](mailto:alain.favre@anitech.ch).

Enfin, vous êtes cordialement invité-e-s à participer à la séance d'information **le mercredi 18 novembre 2020 à 20h** à la grande salle. Les organes politiques et le fonctionnement démocratique à St-Barthélemy vous seront présentés. Des informations sur le déroulement des élections vous seront transmises et cette assemblée sera aussi l'occasion de rencontrer les candidat-e-s déjà déclaré-e-s.



## Installation d'une pompe à chaleur – Nouvelle procédure

Voici la nouvelle procédure afin d'obtenir l'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour l'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire (air/eau ou air/air).

L'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage des locaux ou pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) est soumise à l'autorisation de la Municipalité selon les articles 103 LATC et 68 RLATC et fait donc l'objet d'une demande de permis de construire.

Sur la base de l'article 9 RVLPE, les nouvelles pompes à chaleur de type air/eau ou air/air, situées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont soumises à un préavis de la Direction générale de l'environnement (DGE). L'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit doit donc être jointe à la demande de permis de construire.

Cette attestation ne s'applique pas dans le cas des pompes à chaleur pour les piscines et jacuzzis. Les demandes de permis pour ce type de pompe à chaleur doivent contenir le formulaire EN-VD II disponible sur la page du Service de l'énergie.

Pour plus d'informations : [www.vd.ch](http://www.vd.ch) > Environnement > Bruit



## Engagement d'une nouvelle secrétaire

La Municipalité a le grand plaisir d'accueillir Mme Mélika Richard, dès le 1<sup>er</sup> octobre 2020, comme secrétaire au sein du Greffe et du Contrôle des habitants, ceci afin de remplacer Mme Sabrina Corbaz, secrétaire adjointe, durant son congé maternité. Mme Richard a été engagée avec un contrat à durée indéterminée vu que Mme Anita Dévaud, secrétaire municipale, nous quittera au 30 juin 2021 pour prendre une préretraite bien méritée après plus de 25 années au sein de notre Administration. Un article lui sera consacré lors de l'édition du mois de mai prochain.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Richard, en espérant qu'elle puisse s'épanouir au maximum dans son nouveau poste.

### Agenda

**18 novembre** – Séance d'information sur les élections – Grande salle – 20h

\*\*\*\*\*

**10 décembre** – Fenêtre de l'Avent de la commune – Grande salle – 18h30

\*\*\*\*\*

**19 décembre** – Mise de Nouvel An – Salle de vote au rez de l'Administration – 10h

\*\*\*\*\*

### Adresses utiles

#### Commune de St-Barthélemy

Route du Village 82

Greffe & Contrôle des habitants

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 16h30

Jeudi de 17h à 19h

021/886 20 50

greffe@st-barthelemy.ch

Bourse

Lundi au jeudi de 9h à 12h

021/886 20 52

bourse@st-barthelemy.ch

### Municipalité

#### Dafflon Dominique

syndic@st-barthelemy.ch

Syndic

Administration générale – Finances – Police

#### Favre Victor

victor.favre@bluewin.ch

Vice-syndic

Services industriels – Bâtiments communaux et conciergeries – Domaines et forêts – Epuration et cours d'eau

#### Favre Jean-Marc

jean.marc.favre@bluewin.ch

Eclairage public – Routes – Déchetterie – Défense incendie – Cultes – Cimetière

#### Pirrello Vilma

vilma.pirrello@st-barthelemy.ch

Police des constructions – Aménagement du territoire – Protection civile

#### Burdet Pamela

pamela.burdet@st-barthelemy.ch

Ecoles – Affaires sociales – Santé – Culture

#### Prochaine édition : mai 2021

le délai pour les annonces de manifestations des sociétés locales est fixé au

**30 avril**

à transmettre à greffe@st-barthelemy.ch